

MINISTÈRE DE L'EXPANSION INDUSTRIELLE RÉGIONALE

Le ministère de l'Expansion industrielle régionale (MEIR), dont les directions responsables de la mise en valeur de l'industrie par secteur sont situées à Ottawa, a des bureaux régionaux dans tout le Canada. La plupart de ceux-ci ont la même adresse que les Centres de commerce international dont la liste figure ci-dessus, à l'exception des deux bureaux régionaux suivants:

Territoires du Nord-Ouest

Centre de commerce international
Precambrian Building
P.O. Box 6100
Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest)
X1A 1C0
Téléphone : (403) 920-8575
Télécopieur : 403-873-6228

Yukon

Centre de commerce international
108 Lambert Street
Suite 301
Whitehorse (Yukon)
Y1A 1Z2
Téléphone : (403) 668-4655
Télécopieur : 403-668-5003

Les directions du MEIR, responsables de la mise en valeur de l'industrie par secteur, sont situées à Ottawa. Ces directions sectorielles conseillent et aident l'industrie à exploiter les possibilités de commercialisation à l'exportation dans les domaines de la fabrication, de la transformation, du tourisme et des services. Ces bureaux disposent de renseignements sur l'industrie canadienne, sur les produits et services, les domaines d'intérêt et les capacités de chaque entreprise.

Les directions sectorielles servent de point de contact pour les demandes de renseignements émanant de tout le pays. En retour, elles peuvent signaler à l'industrie des possibilités qui ont été relevées. Elles peuvent également repérer des fournisseurs canadiens pour des projets à l'étranger, en communiquant avec les bureaux régionaux, les associations professionnelles ou les acheteurs canadiens.

Les directions sectorielles du MEIR aident les entreprises canadiennes qui souhaitent collaborer avec les entreprises étrangères dans divers domaines. Parmi les domaines de collaboration, on trouve les échanges de technologie et la fabrication sous licence croisée, les ententes de commercialisation réciproques, les entreprises conjointes, les projets communs de recherche et de développement, et la vente sous licence de technologie.

Les directions sectorielles s'occupent également d'évaluer et de traiter les demandes faites aux termes du Programme de productivité de l'industrie de la défense. Ce programme apporte une aide financière aux entreprises canadiennes qui participent au développement et à la production de produits de défense et des produits connexes qui sont exportés. L'aide est offerte pour les études de marché, la recherche et le développement de produits destinés à l'exportation, l'achat d'outillage et de matériel moderne permettant de répondre à des normes militaires très exigeantes et aux frais de pré-production destinés à implanter des unités de fabrication au Canada pour les produits de défense ou les produits connexes destinés à l'exportation.